



Forum urbain

Centre d'innovation sociétale sur la ville

5^{ème} rencontre PACTO'LAB : les rythmes urbains

Mardi 14 janvier 2020 à l'Hôtel de ville de Bordeaux (place Pey Berland)

Présents :

- **Alexandra Siarri**, adjointe au maire à la Ville de demain, Cohésion sociale et territoriale à la Mairie de Bordeaux / a.siarri@mairie-bordeaux.fr
- **Alice Corbin**, collaboratrice d'Alexandra Siarri / a.corbin@mairie-bordeaux.fr
- **Julie Clerc**, chargée de mission au Forum urbain, centre d'innovation sociétale sur la ville / julie.clerc@scpobx.fr
- **Thierry Oblet**, Maître de conférences en sociologie, Université de Bordeaux / thierry.oblet@wanadoo.fr
- **Cécilia Comelli**, géographe, post-doctorante au laboratoire PASSAGES / cecilia_comelli@hotmail.com
- **Anne-Charlotte Riedel**, directrice adjointe des services à la Mairie de Gradignan, membre de l'association Tempo territorial / acriedel@ville-gradignan.fr
- **Alban Montégut**, chargé de projet pour le promoteur immobilier Linkcity / a.montegut@linkcity.com
- **Wyame Benyachou**, présidente de l'Atelier Remuménage / w.benyachou@atelier-remumenage.org
- **Françoise Le Lay**, directrice des études à l'a'urba, anciennement chargée du bureau des temps à Bordeaux Métropole / f-le-lay@aurba.org
- **Vanina Hallab**, chargée du projet « Bordeaux la nuit » à la direction du Développement Social et Urbain de la ville de Bordeaux / v.hallab@mairie-bordeaux.fr
- **Aude Margueron**, responsable Unis Cité pour la Gironde / amarqueron@uniscite.fr
- **Paul Rolland**, architecte et président de la maison de l'architecture de Nouvelle-Aquitaine / pr@2pma.com
- **Florian Bourdot**, fondateur du festival de musique électronique Open Air / florian@bxopenair.com

Contexte de la rencontre

L'objectif des rencontres PACTO'LAB, organisées par la Ville de Bordeaux en partenariat avec le [Forum urbain](#), est de faire se rencontrer dans des espace-temps informels des représentants d'institutions, des chercheurs et entrepreneurs pour réfléchir à des sujets peu abordés par les politiques publiques, favoriser les échanges de pratiques et ainsi mieux répondre aux enjeux de demain.

Alors que les mutations de nos villes semblent de plus en plus liées aux façons de vivre et aux usages et mésusages du temps, les rythmes urbains posent question. Semaine et week-end, jour et nuit, habitants et touristes, dormeurs et noctambules ; les différences de rythmes sont infinies et se déclinent en fonction du type d'usagers, ce qui a amené les collectivités à repenser la gestion temporelle des villes.

L'émergence des politiques temporelles en France

A partir des années 1980, des « bureaux des temps » émergent en Italie à l'initiative de femmes qui réfléchissent à comment concilier vies personnelle et professionnelle. En France, des universitaires comme le sociologue Jean-Yves Boulin ou le géographe Luc Gwiazdzinski, des élus, notamment le sénateur et maire de Nantes Edmond Hervé, et des villes se saisissent de la question des rythmes. Rennes est la première à décider de décaler les horaires des cours de l'Université d'un quart d'heure pour désengorger les rames de la ligne de métro reliant le centre-ville au campus avec des effets immédiats et multiples, baisse de la saturation et hausse du bien-être mais aussi une baisse de l'usure des rames par exemple. Cette expérience exemplaire est rapidement suivie par d'autres villes comme Poitiers. La mobilité reste un enjeu de fluidité dans l'espace mais aussi dans le temps.

[Tapez ici]

La gestion du temps est une gestion des risques mais est aussi libérateur d'opportunités. C'est la stratégie de trouver le moyen d'ouvrir le plus de possibles en limitant les contraintes. Les politiques temporelles peuvent se décliner en fonction de différents temps (année, saison, mois, semaine, etc) et champs. Le plus souvent, elles visent :

- le fonctionnement des services publics : horaires d'ouverture (crèche, piscine, médiathèque, etc), mutualisation d'équipements (crèche-maison de retraite) et donc les enjeux de dématérialisation ;
- l'aménagement des espaces publics : l'observation des différents usages d'un lieu à travers le temps rend plus complexes, mais aussi plus adaptées les interventions envisagées par la suite. Des méthodologies de diagnostic temporel existent et sont proposées par des bureaux d'étude comme [Chronos](#).
- la création de nouveaux lieux et/ou espace-temps, des temps mixtes qui permettent de faire gagner du temps à leurs usagers (tiers-lieux, conciergerie, déjeuners-concerts, etc).

Des politiques qui s'attachent ainsi à repenser les mobilités et donc les questions de logistique urbaine avec notamment la question de la livraison au premier et au dernier kilomètre. Mais pour qu'elles puissent être mises en œuvre, des priorités doivent être définies et des partenariats forts établis entre les usagers, les administrations publiques et les « producteurs de temps » (institutions, universités, écoles, entreprises).

Des expériences locales multiples

Depuis plusieurs années, on observe que de plus en plus de projets urbains intègrent la question du temps dans leur conception mais chaque territoire à son histoire, sa manière d'aborder le temps.

Le [pont Simone Veil](#) a par exemple été pensé pour permettre d'autres usages à certaines heures (organisation de concerts, feux d'artifice, jeux d'enfants, etc) ; les réfectoires des nouveaux collèges sont aujourd'hui dessinés de telle manière à ce qu'ils rendent possibles d'autres activités que la restauration des élèves. Une réflexion commence à être menée sur d'autres équipements publics sous-utilisés, comme les cours de récréation des écoles qui pourraient être mises à profit des riverains les weekends, ou les internats des lycées qui pourraient héberger des travailleurs saisonniers l'été (expérimentation par la Région Nouvelle Aquitaine). Comme souvent, la question de la responsabilité et de l'assurance, en plus du coût d'entretien et de gestion de ces équipements, freinent l'extension de leurs usages sur d'autres temps.

Dans les quartiers de La Bastide et des Bassins à flot à Bordeaux, la Ville a mis en place un calendrier concertée sur la saison estivale pour établir avec l'ensemble des organisateurs une répartition « acceptable » pour les riverains notamment des dates et horaires des événements. Une concertation qui a permis par exemple de passer de plus de 50 plaintes par saison à seulement 3 aujourd'hui. De même, Les Vivres de l'Art ont développé des événementiels culturels en après-midi pour diminuer les consommations de leurs clients.

Récemment également, la Ville de Bordeaux a lancé un groupe de travail autour de la pratique du skateboard dans l'espace public qui a permis de repenser complètement les autorisations autour de cette pratique avec la définition partagée de lieux et temporalités adaptés mais respectant la tranquillité des riverains et donc des autres usages de ces espaces publics.

Plus récemment, la thématique des rythmes a été soulevée à Bordeaux dans le cadre du Grenelle des mobilités, lancé en 2011 par les collectivités territoriales (Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole, Conseil Général de la Gironde, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine) et les services de l'Etat afin de répondre à la problématique de la congestion automobile de la métropole. La création d'une agence des temps avait alors été proposée afin d'intégrer cet enjeu au design des politiques publiques de manière transversale, de concevoir un échelonnage des temps. Le problème de mobilité n'était alors plus abordé sous l'angle des infrastructures et de leurs capacités à absorber un certain volume de trafic, mais sous celui des rythmes et de la possibilité de les modifier pour fluidifier le trafic.

L'évolution des Bordelais sur la pratique du vélo a vraiment changé les rythmes de la ville. Les travaux d'urbanisme et d'aménagement offrent des possibles et influencent les usages. Certains événements forcent aussi au changement. C'est le cas par exemple de l'arrêt de la ligne de tramway entre la gare et la porte de

[Tapez ici]

Bourgogne pendant de longs mois qui a incité de nombreux usagers à changer de mode de transport et pour beaucoup à passer au vélo.

Temporalité de la fabrique de la ville et changement de pratiques des professionnels

Le projet urbain est lui-même en tant que tel traversé par des temps plus ou moins longs, entre la conception, la construction, la livraison et les délais administratifs de traitement des demandes. Il faut se questionner ensemble sur les moments et les possibles hybridations des lieux. Mais c'est sans doute la conception même du projet urbain qu'il faut réinterroger, en investissant notamment davantage de temps dans la concertation avec les principaux usagers et les acteurs en capacité d'agir. Prendre le temps de la concertation a un coût mais qui est généralement compensé par des usages apaisés in fine. De plus en plus d'expériences sont menées par des collectivités territoriales, pour certaines accompagnées par la 27^{ème} Région ([programme Transfo](#)) pour repartir des pratiques du terrain, imaginer des nouveaux possibles avec les usagers, partager les visions de chacun, les mettre rapidement à l'épreuve de la réalité et les ajuster chemin faisant avant d'étendre le projet à plus grande échelle.

Néanmoins, le temps long des projets est souvent peu compatible avec la réalité de vie quotidienne des citoyens qui ont du mal à se projeter sur plusieurs années. La concertation au fil de l'eau est une réponse mais doit être bien accompagnée pour laisser une place réelle à la décision de l'usager.

Les questions démographiques changent également les besoins dans nos villes. Il faut prendre en compte l'augmentation significative des seniors qui se retrouvent aujourd'hui dans des espaces publics peu adaptés à leurs usagers et capacités (espaces sportifs adaptés, places publiques, cheminements, lieux d'arrêts...).

Des enjeux à prendre en compte

A-t-on envie de vivre dans des villes qui vivent 24h / 24h ? Que nous disent ces adolescents qui cherchent les temps non formalisés pour retrouver une liberté qu'ils ont perdu dans l'espace public trop contraignant, trop sécurisé ? Quels sont les espaces publics aujourd'hui à Bordeaux qui permettent la contemplation, autorisent le rien faire ou juste l'attente ? Quelles leçons tirer du double visage de certains quartiers populaires entre le jour et la nuit ?

L'organisation des temps pose des sujets de santé publique et de droit à la ville, d'égalité de prise en compte de chaque citoyen, notamment pour certaines catégories de personnes (femmes, jeunes, seniors, précaires, etc). Le fantasme d'une ville qui fonctionne sans interruption et dans laquelle l'adage « je fais ce que je veux quand je veux » est roi n'est pas sans revers. Cette « liberté » à un coût et pose la question du « pourquoi faire ? ». Pour consommer plus ? La gestion du temps est source d'inégalités, ceux ayant de l'argent pouvant plus facilement se libérer du temps (garde d'enfants, maison proche du domicile, chauffeur, etc), les autres se voyant imposés des horaires de travail en décalé, impactant leur vie de famille et parfois même leur santé.

Les démarches temporelles impliquent enfin un accompagnement de l'usager au changement de pratiques fortement ancrés dans des habitudes qui amènent une résistante face à des codes culturels très forts. Pour preuve, une expérience en Ile-de-France a montré que, quand bien même des entreprises s'engageaient à rendre plus flexibles les horaires de travail de ses salariés, les heures d'embauche et de débauche n'évoluaient qu'à la marge. Face au défi du partage des ressources, l'heure est non seulement à créer de nouvelles contraintes quand cela est nécessaire, mais aussi et surtout à les transformer en obligations bien comprises par nos concitoyens. Pour cela, il faudra sans doute faire preuve de beaucoup de pédagogie auprès d'eux.

Prendre en compte les usages et temps de chacun est source de nombreux possibles mais cette nécessité ne doit pas nous amener à faire des temporalités dédiées à chaque typologie d'usagers dans lesquelles ils s'enfermeraient sans pouvoir croiser l'autre. L'importance de la diversité et de la surprise de la rencontre doit être privilégié.

[Tapez ici]

Quelques références citées au cours de la discussion pour aller plus loin

- [Cahier de la Métropole Bordelaise #12 « Nuits urbaines »](#), a'urba, novembre 2017.
- [Les politiques temporelles des collectivités territoriales](#), rapport d'information de M. Edmond Hervé fait au nom des collectivités territoriales, 22 mai 2014 .
- [Site internet de Tempo Territorial](#), réseau national des acteurs des démarches temporelles, créé pour faciliter la conciliation des temps personnels et professionnels.
- [Portrait de la chercheuse Cécilia Comelli](#) et de ses travaux sur l'évolution de la vie nocturne à Bordeaux, en ligne sur le site du Forum urbain.